

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC  
Office fédéral du développement territorial ARE  
Développement durable  
[aemterkonsultationen@are.admin.ch](mailto:aemterkonsultationen@are.admin.ch)

Zurich/Genève, le 17 février 2021

## Prise de position de SwissFoundations, l'association des fondations donatrices suisses, relative à la Stratégie pour le développement durable 2030

Mesdames, Messieurs,

Créée en 2001 à l'initiative conjointe de onze fondations, SwissFoundations est la plus grande association faitière des fondations donatrices suisses d'utilité publique. Les membres et partenaires associés de SwissFoundations investissent chaque année largement plus d'un milliard de francs dans des projets et initiatives d'utilité publique. SwissFoundations représente ainsi plus d'un tiers des donations annuelles estimées de toutes les fondations d'utilité publique en Suisse. Vous trouverez des informations complémentaires concernant l'association et les cercles de travail sur [www.swissfoundations.ch](http://www.swissfoundations.ch)

Nous saisissons volontiers l'opportunité qui nous est offerte de prendre position au sujet de la Stratégie pour le développement durable (SDD) 2030.

SwissFoundations salue les principes de base de la SDD 2030 en tant que projet transversal à partir duquel des stratégies individuelles peuvent être déduites et coordonnées. Ce projet souligne et renforce également la coopération nécessaire entre les divers niveaux politiques ainsi que les acteurs de l'économie, des sciences et de la société civile pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

En tant qu'association, SwissFoundations encourage ses membres à prendre activement position au sujet des thèmes concrets. Nous renvoyons par exemple à la prise de position remise par la Fondation Mercator Suisse dans le cadre de cette procédure de consultation.

Nous souhaitons en outre faire part des points suivants pour la suite du processus.

### Les fondations font partie intégrante de la société civile

Concernant le point 7.3 *Coopération avec la société civile, l'économie et les sciences*, nous considérons qu'il est élémentaire que les fondations donatrices d'utilité publique, qui font partie intégrante de la société civile, soient impliquées dans la planification et la mise en œuvre de la SDD 2030.

Grâce à leurs ressources financières et à leur expertise, les fondations donatrices d'utilité publique sont une force indépendante qui, en parallèle à l'État et à l'économie privée, contribue à l'identification et à la résolution de problématiques sociétales. Elles constituent, avec les associations, les initiatives, les ONG et les NPO, un élément important du secteur tertiaire et donc de la société civile.

Les fondations s'engagent, dans l'immédiat et pour l'avenir, en faveur du développement durable. Ce sont des partenaires importants pour la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement durable 2030.

Les fondations, qui font partie intégrante de la société civile, fournissent de par leur travail une contribution importante à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) auprès d'une

grande partie de la population. Une coopération explicite avec des acteurs du domaine de l'utilité publique, et en particulier avec les fondations et les associations correspondantes, est donc souhaitable pour la SDD 2030.

## SwissFoundations – la voix des fondations donatrices suisses

Les fondations donatrices sont conçues pour répondre aux besoins de la société de manière efficace et professionnelle. En tant qu'association des fondations donatrices suisses, SwissFoundations donne à ses membres une voix forte et leur apporte un soutien concret et pratique dans leur travail quotidien. Dans ce contexte, le développement durable et en particulier les ODD font aujourd'hui déjà partie de ce travail dans de nombreux domaines.

### Soutien durable

Depuis sa première parution en 2005, le Swiss Foundation Code est devenu l'un des principaux instruments de gouvernance des fondations d'utilité publique en Europe. Le Swiss Foundation Code 2021, qui paraîtra dans sa 4<sup>e</sup> édition au mois de juin, recommande aux *fondations d'orienter leurs activités de soutien en fonction d'objectifs sociétaux supérieurs, comme par exemple les ODD*. La contribution sociétale des fondations peut ainsi être mise en lumière et mesurée.

### Placements durables

Les fondations assument également une responsabilité sociétale en matière de gestion de fortune. Cette responsabilité se caractérise par des *investissements durables*. Pour atteindre cet objectif, SwissFoundations a mis en place en 2010 déjà avec le cercle de travail Finances une plateforme pour les membres destinée à échanger des expériences et à répondre à des questions actuelles. Le cercle de travail élabore notamment le Rapport Benchmark qui génère chaque année des chiffres et des faits exploitables concernant la gestion de fortune de fondations d'utilité publique. Le sondage actuel de 2020 révèle que 84% des fondations participantes tiennent compte, sous une forme ou une autre, des critères de durabilité dans le domaine de la gestion de fortune.

### Impact durable

Outre dans le domaine de la gestion de fortune, le développement durable a également une importance centrale dans le cadre de la *mesure d'impact* des fondations. Depuis 2018, SwissFoundations propose à ses membres des offres concrètes de formation continue et des formats d'échange concernant la mesure d'impact.

### Mise en réseau durable

Les cercles de travail thématiques de nos fondations membres, comme par exemple International development and cooperation, Environnement et Action sociale, créent un large réseau et contribuent en parallèle à établir la réalisation des ODD comme cadre de référence dans les sujets spécifiques.

### Objectifs durables

En déployant ces nombreux efforts, SwissFoundations a pour but d'ancrer les ODD de manière générale dans le travail des fondations afin

- d'établir un langage commun entre les fondations et avec les partenaires de soutien,
- de permettre la comparabilité (benchmarking) dans le travail des fondations,
- d'utiliser des objectifs concrets pour rendre des comptes, par exemple dans le domaine du reporting ou dans la stratégie de soutien, et de légitimer le travail individuel.

Nous espérons que ces explications, qui constituent une déclaration d'intention pour la suite de la collaboration, contribueront à ancrer largement la SDD 2030 et qu'elles seront prises en compte lors de la mise en œuvre. Au sein de l'association, ce thème sera intégré sous la forme d'un groupe de travail composé de membres de SwissFoundations.

Nous serions très intéressés à échanger à ce sujet et proposons volontiers notre soutien. Nous restons en outre à disposition pour fournir en tout temps des exemples de cas, des informations ou pour répondre à des questions. S'il s'avère nécessaire d'analyser les faits de manière plus détaillée avec des représentants de fondations donatrices d'utilité publique, nous vous transmettrons volontiers des contacts. Nous vous remercions d'ores et déjà de tenir compte de nos préoccupations et apprécierions d'avoir un contact avec la Confédération.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Dr Lukas von Orelli  
Président de SwissFoundations



Katharina Guggi  
SwissFoundations